



Montataire
VILLE DE L'OISE
INFORMATION MUNICIPALE
DE LA VILLE DE MONTATAIRE

Vivre!

LE MAGAZINE D'UN STYLE DE VILLE - N° 15 - NOVEMBRE 99



«Ensemble,
redonnons
du sens
à la Ville»



1, 2, 3 ...
En avant toute!



1

Montez dans le bus
par la porte avant

2

Présentez votre titre
de transport au conducteur

3

Descendez uniquement
par les portes arrières



DISTRICT URBAIN
DE L'AGGLOMERATION
CREILLOISE

STAG

So
Con
• Du
• La p
Vie
• Co
Urb
• Tra
• Var
Eco
• Mu
• He
• Us
• NT
Les
• Co
Info
• A v
• Ho
• Cr
• L'A
• M
• Vi
Sco
• Re
Cul
• Ec
Etc
Viv
N°
Direc
Direc
Maq
Phot
Imp
Viv
Rue
«To
et
mis
tion



	pages
Concertation	
• Du sens à la ville	
• La parole aux habitants	4, 5 et 6
Vie municipale	
• Conseil municipal	8
Urbanisme	
• Travaux	7
• Vandalisme	22
Economie - Emploi	
• Multiplexe	9
• Heidelberg	10
• Usinor - Sollac	11
• NTIC	12
Les gens de Montat'	
• Cahier central	13 à 20
Infos	
• A votre service	21
• Halte-jeux	23
• Crèche	24
• L'AMEM	24
• Maison sociale Huberte d'Hoker	28
• Vie associative	28-29
Scolaire	
• Renouvellement des tarifs	25
Culture	
• Eclipse	26-27
Etat civil	30

Vivre

N° 15 - Novembre 1999

Directeur de la Publication :

Jean-Pierre Bosino

Directeur de la Communication/rédaction :

Jean-Paul Legrand

Maquette-Conception-Composition :

**Véronique Bendemagh,
Micheline Bordez,
Manuel Fernandes,
Bruno Giordano,
Chantal Maupas**

Photos :

Jean-Louis Cormontagne

Impression - composition couleur :

**Imprimerie Municipale - Montataire
Vivre !**

Rue André Ginisti - 60160 Montataire

<http://www.mairie-montataire.fr>

Téléphone : 03 44 64 44 00

Télécopie : 03 44 64 44 05

«Toute reproduction même partielle des textes et illustrations de ce magazine doit être soumise à l'autorisation du directeur de publication. Droits réservés.»



L'emploi a été ces dernières semaines au centre de l'actualité. Pas seulement parce que c'est une préoccupation permanente de chacun d'entre nous mais aussi et surtout parce qu'une mobilisation a eu lieu pour dénoncer les choix libéraux de licenciements massifs. Pas seulement pour dénoncer ces choix, mais aussi pour aider le gouvernement à prendre des mesures plus efficaces et plus radicales d'utilisation de l'argent en faveur de l'emploi. Le succès de la manifestation du 16 octobre à Paris à laquelle j'ai participé avec nombre d'entre vous, ouvre de nouvelles possibilités pour que le gouvernement entreprenne une politique plus audacieuse, plus efficace.

Dans ce domaine comme celui de la vie quotidienne de nos quartiers, ce qui permet d'avancer, c'est votre participation. Bien entendu, il ne suffit pas de souhaiter la participation des habitants pour qu'elle se réalise. Cela ne se décrète pas. Il faut que vous ayez les moyens de le faire. Il faut que ce que vous dites soit pris en considération, que vous puissiez être associé aux décisions. Des habitants participent déjà à des groupes de travail. C'est ce que nous avons commencé à faire pour les aires de jeux, le centre commercial des Martinets, les espaces des immeubles de l'angle Fabien-Thorez. Nous souhaitons développer cette pratique à l'ensemble des quartiers de notre ville.

**Votre Maire,
Jean-Pierre Bosino**

Ensemble, redonnons du sens à la ville

Une méthode rigoureuse pour favoriser la participation

« Partir des besoins des gens », c'est le leit-motiv, le credo du Maire de la Ville et de son équipe. Pour cela pas trente-six solutions, aller à leur rencontre. Même si à Montataire, le porte à porte et les visites de rue sont une pratique courante des élus, ils ont décidé cette fois-ci d'aller plus loin dans la démarche. Vous rencontrer mais aussi écouter et recueillir ce que vous dites, l'écrire, l'afficher, le publier, le soumettre à la réflexion de tous avec un souci

commun, améliorer votre vie quotidienne. Avec une méthode nouvelle, audacieuse, exigeante : vous associer de A à Z à la réflexion, l'élaboration, la réalisation et la validation des projets. Pour commencer trois dossiers ont été soumis à l'appréciation des habitants concernés : les aires de jeux, la rénovation du centre commercial des Martinets, les espaces aux pieds de deux immeubles rue Thorez et Fabien. Avec un objectif, que ce travail de concer-



tation des habitants puisse s'élargir et devenir un mode de participation de plus en plus fréquent pour répondre à vos besoins dans la ville.

Pour les projets qui sont en cours, vos élus ont choisi une méthode de consultation qui vise à vous associer de A à Z. Comment ?

- 1 - Rencontre avec les responsables d'associations et des services du quartier concerné pour les écouter, recueillir leur avis
- 2 - Porte à porte des élus dans le quartier, collecte par écrit des avis des habitants
- 3 - Réunion publique : mise en commun des idées exprimées au porte à porte et constitution d'un groupe de travail des habitants, élus, techniciens, partenaires
- 4 - Réunions du groupe de travail pour élaboration du projet
- 5 - Comptes rendus écrits des propositions du groupe de travail diffusés dans le quartier concerné
- 6 - Présentation aux habitants du projet élaboré par le groupe de travail, recueil de leur avis
- 7 - Présentation du projet élaboré, au conseil municipal, pour débat et adoption
- 8 - Réalisation du projet
- 9 - Réunion des habitants pour examiner les phases de réalisation, recueillir leurs observations.

Aires de jeux : vous avez choisi



Au mois de juin, les élus sont venus à la rencontre des enfants et des parents des quartiers Biondi et du 19 mars pour leur présenter une exposition sur les matériels de jeux aux endroits même où ceux-ci ont été installés. Les mamans étaient venues nombreuses avec leurs petits pour découvrir les structures présentées par le fabricant et dialoguer avec les élus et les techniciens de la ville.

M. le Maire a rencontré aussi les jeunes et les adultes du quartier où il habite pour se rendre compte de leurs besoins dans ce domaine.

A l'issue de ce moment convivial où un goûter a été offert aux enfants et tenant compte de vos avis, les services ont réalisé dès le début de l'été ces nouveaux espaces de jeux pour la satisfaction de tous.

Où en est-on de la rénovation du Centre commercial des Martinets ?

Les riverains ont été nombreux à considérer qu'il faut rénover le Centre commercial

- 1 - Ils l'ont dit aux élus lors des porte à porte du mois de juin
- 2 - La réunion du 2 juillet a confirmé ce besoin en constituant un groupe de travail composé d'habitants, de commerçants, d'élus, de techniciens, d'architectes
- 3 - Le groupe de travail a tenu ses premières réunions les 8 septembre et 6 octobre derniers.



...isse s'élargir et
...icipation de plus
...épondre à vos

...s parents
...es maté-
...s étaient
...s par le
...il habi-
...tenant
...veaux

ants,

Concertation

En juin les habitants ont dit lorsque les élus leur ont rendu visite :

- « • Il faut des bancs et des poubelles solides
- Il faut retirer la terrasse
- Il faut sécuriser les espaces où jouent les enfants
- Il faut des vitrines plus jolies
- Les parents doivent davantage surveiller leurs enfants
- Certains commerces devraient être plus attrayants
- Il faudrait tout repeindre
- Il faut ouvrir l'espace, le rendre plus lumineux
- Il faut discuter avec les jeunes et voir avec eux quel autre lieu de rencontre leur conviendrait
- Il faudrait une librairie comme avant
- Il faudrait un magasin de vêtements
- Il y a trop d'animaux errants
- Il faudrait que le bar-tabac soit ailleurs dans le centre commercial
- Les dégradations et la saleté ça suffit !
- Certains jeunes exercent du racket : c'est inacceptable
- Il faut améliorer le rond point, essayer de l'embellir
- Les voitures ne sont pas en sécurité
- A la place du patio on pourrait mettre une fontaine... »

Le groupe de travail s'est réuni

Il propose :

- D'élaborer avec les élus un projet d'ensemble de rénovation du Centre commercial avec l'aide des architectes et des services de la ville.
- De soumettre ce projet aux élus pour qu'il soit adopté avant l'an 2000.
- Que la première phase des travaux commence début 2000
- Le groupe de travail s'est mis d'accord sur des premières propositions :
 - Retirer la terrasse qui couvre les allées
 - Enlever le bloc central
 - Traiter les entrées latérales
 - Fleurir ou aménager l'espace central
 - Traiter les poteaux en y intégrant de l'éclairage
- Les architectes ont présenté de premières esquisses qui ont tenu compte de ces propositions



Brèves

Gallay : Une nouvelle entreprise aux Marches de l'Oise

L'ex-site Chausson, les «Marches de l'Oise», vient d'accueillir l'entreprise Gallay qui fabrique des fûts métalliques. A partir de bobines de tôle, les salariés opèrent la découpe à la dimension voulue et réalisent des fûts qui peuvent être peints. Avec actuellement 35 salariés, Gallay compte sur un développement rapide grâce à l'espace qu'elle a obtenu et qui lui était indispensable. Embauchant 5 personnes du secteur dans un premier temps, l'entreprise passe des commandes aux fournisseurs de la région et contribue ainsi au maintien de l'emploi.



Groupement Commerçants Artisans de Montataire

Les commerçants et artisans de Montataire vous proposent du 4 décembre 1999 au 9 Janvier 2000, leur manifestation commerciale avec différentes opérations flash. Réservez-leur vos achats de fin d'année.

OPAH

Une plaquette d'information est à votre disposition pour vous présenter les possibilités d'amélioration de l'habitat ancien sur notre commune. Aide, recommandations, conseils vous seront fournis par les Services techniques de la ville. Tél. : 03 44 64 45 45.

Amélioration des espaces rue Thorez et angle Fabien

Le porte à porte

Les élus ont aussi rencontré fin septembre les habitants des deux immeubles qui font l'angle des rues Fabien et Thorez. Lors de ce porte à porte plusieurs observations faites par les habitants ont été notées. En voici quelques unes :

- «• Il faut plus de sécurité dans le quartier
- Les poubelles devraient être nettoyées plus souvent
- Il n'y a pas assez d'éclairage pour les garages
- C'est inadmissible d'avoir des boîtes aux lettres cassées
- Il faut plus d'espaces sécurisés pour les petits
- Il faut plus de gardiens
- Il manque des espaces de parking
- Pourquoi pas des canisettes ?
- Les cheminements piétons devraient être fleuris
- Les interphones ne servent à rien
- La butte de la rue Thorez devrait être aménagée
- Il faudrait mettre de la couleur dans le quartier
- Les escaliers sont trop sales
- Pas assez de bancs
- Pourquoi ne pas étudier un stationnement unilatéral ?
- Les cabanes de jardins abandonnées devraient être détruites
- Il y a des inondations dans les caves
- Il faut dialoguer avec les jeunes
- L'école Bambier est mal indiquée, c'est une belle réalisation
- Il manque des paniers de basket
- La rue Thorez devrait être à sens unique »



La rencontre publique

A l'issue de ce porte à porte une réunion publique a rassemblé plus d'une quarantaine de personnes à l'école Bambier le 24 septembre. L'occasion pour chacun de rappeler ce qu'il souhaitait et de partager avec ses voisins et les élus un moment de convivialité autour du verre de l'amitié. L'occasion aussi de décider la for-

mation d'un groupe de travail composé de douze habitants du quartier pour réaliser un projet d'amélioration des espaces extérieurs.

Dès les jours suivants, les services de la ville nettoyaient le chemin en face de la rue Thorez comme l'avaient demandé les habitants et le Maire. Histoire de mettre en accord les paroles et les actes.

Les élus tiennent leur engagement de vous informer et d'associer les habitants du quartier de A à Z à ce projet.

Pour tout renseignement ou suggestion

Téléphonez en Mairie

Cabinet du Maire :

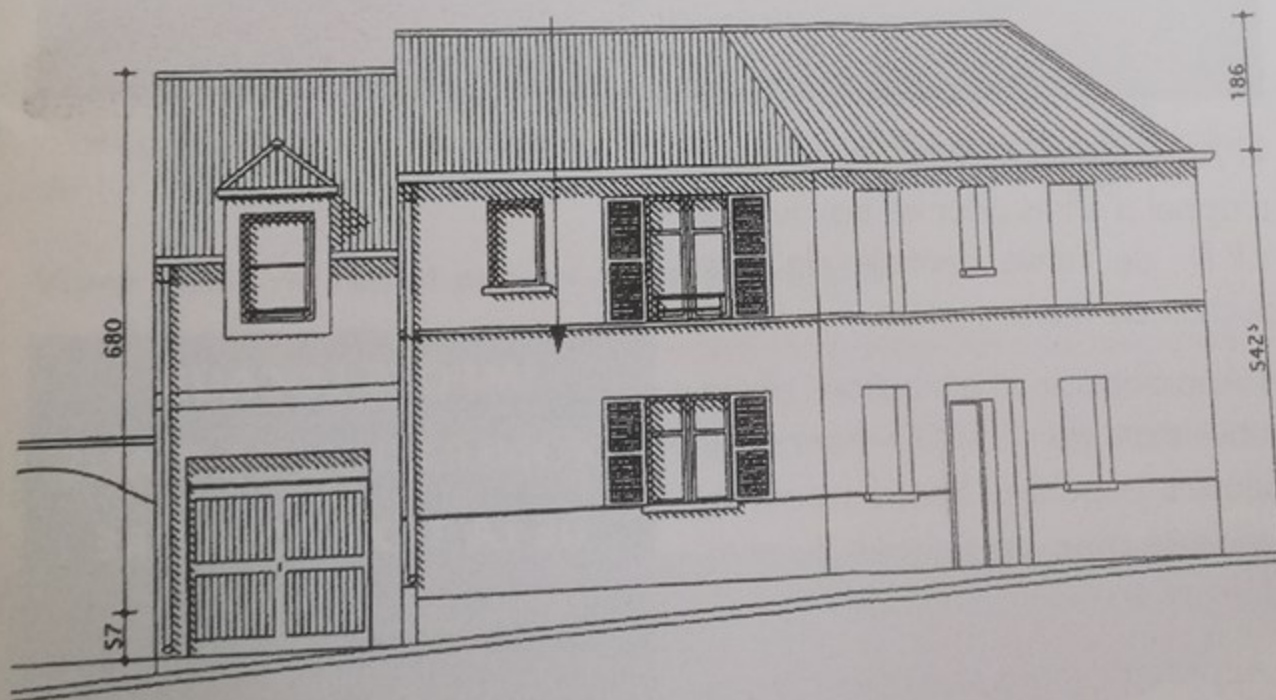
03 44 64 44 44



Centre ville Est :

Début des travaux de construction de 48 logements par la S.A. HLM du Beauvaisis

Rue Jean Jaurès près de la Résidence des Personnes Agées



Parcelles viabilisées

à vendre.

Secteur : Bessemer
Courant 1^{er} trimestre 2000
- 400 à 700 m²

Pour plus de renseignements
contacter les Services Techniques
Municipaux.

03 44 64 45 45

STILL SAXBY

MONTATAIRE

Le groupe Still & Saxby, parmi les premiers fabricants mondiaux de chariots élévateurs et de matériels de magasinage, dispose dans sa gamme d'un transpalette électrique porté, le modèle ESU 20, se distinguant par une très grande souplesse d'utilisation.



Le ESU 20 produit par Still-Saxby

Ce modèle offre des transports sur surfaces planes ainsi qu'une solution pour le chargement et le déchargement de tous types de véhicules de transport. Grâce à ses quatre roues avec équilibrage de la charge, rouler sur les plateaux des camions ou les rampes des quais de chargement devient un jeu d'enfant.

L'excellente motricité, ainsi que le centre de gravité extrêmement bas de ce chariot (la batterie est logée au centre de l'empattement sur le châssis) lui confèrent, même à vitesse élevée, une maniabilité et une stabilité maximales en courbe.

Conseil Municipal du 23 septembre

Vos élus ont examiné 27 points lors du dernier conseil municipal. Le dossier du multiplexe qui intéresse légitimement les habitants a fait l'objet d'une discussion à laquelle le maire a apporté des précisions (voir article page 9). Rappelons que chaque citoyen peut avoir communication de l'intégralité du compte rendu de ce conseil en le consultant en mairie.



Les principales décisions :

- Approbation du protocole d'accord du Plan local pour l'insertion et pour l'emploi mis en œuvre par le District urbain
- Approbation de la convention entre la société Lafarge et la ville pour la réalisation du futur parc urbain
- Avis favorable du conseil municipal sur le plan d'occupation des sols de la ville de Nogent sur Oise
- Approbation de la vente de garages appartenant à la ville et situés au 2, rue Roger Salengro
- Approbation d'acquisition de diverses parcelles
- Approbation d'un programme complémentaire de travaux de voiries pour un montant de 2 750 000 francs TTC.
- Approbation d'un lancement d'appel d'offres pour les travaux de V.R.D. de l'unité centrale de production de repas
- Approbation d'attribution d'une subvention de 10.000 francs au Secours populaire français pour la solidarité avec les sinistrés du tremblement de terre en Turquie
- Approbation des tarifs des classes de neige
- Modifications apportées au programme du Contrat de développement urbain : prise en compte des opérations de restructuration du centre commercial des Martinets, résidentialisation des espaces, aménagement des abords de l'école Bambier, aménagement des aires de jeux des Martinets et projet «An 2000».

IMPÔTS LOCAUX EXONÉRATION DE 2 ANS DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES

Le Conseil Municipal du 11 mars 1999 a décidé, dans le cadre de la politique de la ville et notamment dans la perspective de favoriser le développement de l'habitat, de rétablir l'exonération temporaire de 2 ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Cette exonération porte sur les constructions nouvelles, reconstructions et additions de construction à usage d'habitat, achevées à compter du 1^{er} janvier 1999.

A propos du multiplexe

Bien des habitants de notre ville et de l'agglomération se sont dernièrement inquiétés de la mise en œuvre du projet de cinéma multiplexe annoncée sur les anciens parking de l'entreprise Chausson. Cette réalisation qui devait voir le jour pour janvier 2000 a pris du retard. Le futur propriétaire Pathé vient de confirmer par écrit au Maire de Montataire qu'il maintenait son projet. Alors pourquoi l'échéance de son ouverture est-elle repoussée ? C'est ce que nous avons demandé à M. le Maire.

Vivre - «M. le Maire, le multiplexe a pris du retard pourquoi ?»

J.P. Bosino - D'abord je veux effectivement confirmer que le groupe Pathé a décidé de réaliser ce cinéma géant avec à la clef la création d'une centaine d'emplois et qu'il le fera sur le site du Vignole comme prévu. Ce sera un événement important pour notre ville et pour l'agglomération. Cela améliorera l'image de notre commune et certainement des perspectives de développement pour le site Chausson «Les Marches de l'Oise» qui se situe juste en face. Oui, cette opération a pris du retard. Je tiens à rappeler qu'il s'agit d'un projet à caractère privé. Il faut savoir que dans ce genre de dossier la Ville qui apporte son soutien et sa volonté de réussir ne maîtrise pas grand chose. En fait nous avons à faire à deux principaux décideurs : le groupe Pathé qui veut réaliser le cinéma et le constructeur auquel il fait appel. Or les négociations sur le prix de la construction n'ont pas abouti entre les deux parties. Pathé envisage aujourd'hui de procéder autrement pour la construction. Vous savez, il s'agit tout de même d'une affaire de 100 millions de francs.

Vivre - Cela ne remet pas en cause le projet ?

J.P. Bosino - Non, pas du tout. Cela le retarde d'une dizaine de mois mais la Ville a pris toutes les dispositions pour que le terrain qu'elle possède soit vendu pour cette opération. Les habitants de la commune et de l'agglomération devraient donc pouvoir profiter de cette réalisation à l'automne 2000.



Association Vie libre : la soif d'en sortir

Contrairement aux idées trop souvent répandues, l'alcoolisme est une maladie dont on guérit.

Guérir un malade suppose une action collective sur la personne et son entourage.

Vous pouvez nous rejoindre tous les deuxièmes vendredis de chaque mois : 135, rue Jean-Dominique Faure à Montataire (salle sous l'église nouvelle).

Vie libre organise également des permanences à la maison sociale Huberte d'Hoker :

le 1^{er} dimanche de chaque mois de 9 h à 11 h 30

Le 2^e jeudi de chaque mois de 16 h 30 à 18 h 30

le 3^e mardi de 18 h à 20 h

et le 4^e samedi de 10 h à 12 h.

Vous pouvez nous contacter :

Association Vie Libre

(association loi 1901 reconnue d'utilité publique)

Jean-Luc : 03 44 24 41 58

03 44 27 43 61

Françoise : 03 44 27 77 77

Paulette et Pierre : 03 44 24 04 00

Course d'orientation

Vous avez entre 13 et 17 ans, vous êtes sportif et avez le goût de l'aventure !

Participez à une grande course d'orientation intervilles sur un parcours d'environ 8 kms,

Judi 4 Novembre 1999

(départ sur les hauteurs de Villers Saint-Paul à 13 h 30)

Pour l'occasion, les Montatairiens sont invités à participer à cet événement.

Pot de l'amitié à 18 h.

Renseignements JADE : Animation,

Espace Fernand Léger

3 bis, rue de Condé

60160 Montataire

Tél. : 03 44 28 09 30

Fax : 03 44 28 20 38

La vie de nos entreprises

«Heidelberg : la performance au rendez-vous»

Une fierté pour notre commune, l'entreprise Heidelberg est connue à travers le monde. Pour cause, sa réputation s'est faite grâce à la qualité du travail de ses salariés qui viennent de fêter la sortie de la millième rotative M600. Une machine qui permet d'imprimer 50000 copies à l'heure. Les nouvelles technologies à Montataire sont bien une réalité et Heidelberg y contribue au premier plan.



Lancée en 1992 et dédiée à l'impression de magazines et de catalogues, la rotative M-600 de Heidelberg s'est rapidement imposée sur le marché. Elle est aujourd'hui la rotative la plus vendue au monde.

50000 copies à l'heure

Fruit de la collaboration des bureaux d'études français, allemand et américain de Heidelberg, la M-600 existe en deux modèles, elle imprime jusqu'à 50000 copies par heure et peut produire jusqu'à 22 produits différents. Dès son lancement elle fut très vite appréciée des professionnels pour sa fiabilité et la qualité de son impression.

Aujourd'hui, sept ans après la livraison de la première M-600 aux Imprimeries Jean Decoster en France, le 1000^e groupe imprimant M-600 vient de sortir des usines de Heidelberg Web

Systems à Montataire, où il rejoindra bientôt les locaux de l'imprimeur britannique Artisan Press.

La rotative la plus vendue dans le monde

217 rotatives M-600 impriment aujourd'hui à travers le monde et la M-600 représente l'essentiel des ventes de Heidelberg Web Systems à Montataire. Le système Autoplate a largement contribué à ce succès. Brevet Heidelberg, l'Autoplate permet le chargement 100 % automatique des plaques de la rotative en moins de 3 minutes sans casser la bande de papier. L'Autoplate est proposé sur l'ensemble des rotatives M-600 et a déjà permis à de nombreux imprimeurs des gains de productivité considérables. La flexibilité des configurations offertes (duplex, en ligne ou superposées) a également séduit les imprimeurs des cinq continents.

HISTORIQUE

- 1847** : Fondation de la société MARINONI par Hippolyte MARINONI (1823-1904)
- 1866** : Fabrication de la première rotative à journaux pour «Le petit journal».
- 1890** : Le tirage du «petit journal» atteint 900000 exemplaires avec une grande nouveauté : un supplément hebdomadaire en couleurs.
- 1904** : Mort d'Hippolyte MARINONI. Ses successeurs assurent la continuité de son action et le développement de la société se poursuit avec succès.
- 1918** : La Société Marinoni devient Société Anonyme.
- 1921** : Fusion avec les ateliers VOIRIN établis à Montataire
- 1963** : La société MARINONI devient la branche européenne du groupe américain HARRIS GRAPHICS et bénéficie ainsi de son important centre de recherches.
- 1964** : Fusion avec les établissements ALAUZEY DERRIÉY et les établissements LAMBERT.
- 1972** : Toute la société est regroupée à Montataire et constitue alors la plus grande unité de production française de rotatives Presse et Labeur.
- 1986** : Le groupe Harris Graphics est acheté par le groupe américain AM-INTER-NATIONAL.
- 1988** : Le 6 Octobre, la société HEIDELBERG DRUCKMASCHINEN AG acquiert le groupe HARRIS GRAPHICS composé de :
HARRIS MARINONI SA- Montataire (France)
HARRIS GRAPHICS CORP - Dover (USA)
HARRIS GRAPHICS - Saltillo (Mexique)
- 1996** : En février, le groupe HEIDELBERG fait l'acquisition d'un des principaux fabricants de sècheurs et de dérouleurs : la société STORK CONTIWEB
- 1996** : Le 27 août, le groupe HEIDELBERG fait l'acquisition de SHERIDAN SYSTEMS
- 1996** : En Juillet, le site Heidelberg de Montataire obtient la certification ISO 9001
- 1997** : le 1^{er} avril, la société change de dénomination sociale et devient HEIDELBERG WEB PRESS SA
- 1999** : La dénomination de la société change à nouveau et devient HEIDELBERG WEB SYSTEMS, marquant ainsi la volonté du groupe d'être un fournisseur de solutions complètes.

35 heures :

ACCORD USINOR CAP 2010

Référendum à l'initiative de syndicats

Les salariés se prononcent pour la poursuite de la négociation

L'accord CAP 2010 engage la vie et l'emploi sur dix ans.

Il recouvre les accords existants en matière de temps partiel, de mobilité, d'organisation du travail, de salaire, de prétraite, il intègre les 35 heures et l'emploi. Serait-il porteur de progrès social ?

A mi-septembre deux organisations syndicales de l'établissement de Montataire ont donc organisé un référendum.

536 salariés en votant NON ont considé-

ré qu'il fallait continuer la négociation. Au niveau du groupe plus de 7000 ont déjà exprimé cet avis.

Dans un contexte où beaucoup est fait pour empêcher de s'exprimer librement, c'est un résultat qui renforce l'exigence de démocratie dans l'entreprise. Interrogé, un syndicaliste estime :

«Souhaitons que les directions en tiennent compte, car ce qui constitue la force vive de l'entreprise ce sont bien les salariés et non le capital».

Dans notre prochaine édition nous présenterons les efforts qu'entreprend l'entreprise SOLLAC pour la qualité de l'environnement

Pour l'emploi, les français ont des idées ! Selon un sondage CSA-L'Humanité

- 80% des français sont plutôt favorables à la transformation des emplois jeunes en emplois durables
- 79% se prononcent pour la mise en place d'une commission nationale de l'utilisation des fonds publics destinés à l'emploi
- 74% pour une loi visant à arrêter les plans de licenciements le temps de trouver d'autres solutions avec les partenaires sociaux
- 71% pour donner de nouveaux droits aux salariés et aux organisations représentatives dans la gestion des entreprises.

Enquête du CSA auprès d'un échantillon national de 1002 personnes réalisée les 15 et 16 septembre

Résultats Sollac Montataire Référendum

Votants 552

Exprimés 551

15 OUI

(le projet Usinor CAP 2010 me convient)

536 NON

(Le projet Usinor CAP 2010 ne me convient pas. Je demande la poursuite de la négociation)

Dernière minute

Au moment où nous bouclons cette édition nous apprenons le succès de la manifestation pour l'emploi à Paris le samedi 16 Octobre, qui a rassemblé 75000 personnes.

Pour les 35 heures, les travailleurs de Sollac et de la sidérurgie ont manifesté à la grande arche de la Défense accompagnés d'élus de notre ville.



Nouvelles Technologies d'Information et de Communication

L'expérience de la Ville de Montataire

Sous l'impulsion de la municipalité et grâce au dynamisme de la Régie communale d'électricité qui a diversifié son activité en devenant opérateur du réseau câblé c'est aujourd'hui près d'un tiers des foyers qui bénéficie de cette technologie.

Au départ il s'agissait de résoudre le problème des zones d'ombre qui provoquaient une mauvaise réception des émissions hertziennes de TV, depuis le câble a offert de nouvelles possibilités.

Les applications sont de plusieurs ordres

- Réception satellite et transmission par le câble des émissions d'une quinzaine de chaînes TV
- Emission d'un canal local d'infographies
- Interconnexion de la téléphonie des services municipaux
- Internet sur le câble avec un accès à un tarif forfaitaire connexion illimitée

Développer l'appropriation sociale de l'Internet

Parallèlement la municipalité a créé son site internet en 1998 quelques mois après la création du site internet pédagogique du collège Anatole France

Une opération d'initiation à l'Internet a été conduite pendant trois mois fin 98 avec des points d'accès publics animés par des emplois jeunes qui consistaient à présenter les avantages de l'internet sur le câble.

L'été 99 a vu la connexion d'une vingtaine de postes à caractère public à l'internet par le câble (postes de secrétariat, documentation-archives et divers services municipaux ainsi que les écoles, bibliothèques et ateliers informatiques de la ville).

Les NTIC : un enjeu qui concerne les collectivités

En mai 1996 étaient organisées les «Premières rencontres des NTIC». Celles-ci ont rassemblé durant le colloque 70 personnes concernées par ces questions et les entreprises comme TONNA, E.I, KOMMUNIKA, SIMPHONY, la RCCEM. Plusieurs stands ont permis au public de découvrir les applications des NTIC* en domotique, télésurveillance et télégestion de réseaux, câble et utilisation de la fibre optique, téléphonie, internet, infographie etc...

De nouvelles rencontres en perspective

Les organisateurs de ces rencontres envisagent une deuxième édition dans le courant de l'année 2000.

Ces rencontres seraient placées sous le thème «Troisième millénaire : citoyenneté et technologies d'avenir».

Contact :

M. Jean-Paul LEGRAND
Directeur de la Communication
Mairie de Montataire
60160 MONTATAIRE
jpaul.legrand@wanadoo.fr
Tel. : 03 44 64 44 44
Fax : 03 44 28 05 09

* NTIC : Nouvelles Technologies d'Information et de Communication

L'Internet pour tous ?

Une conférence sur le thème de l'appropriation de l'Internet par le plus grand nombre aura lieu le 10 décembre prochain à la salle du Cinéma Palace. Elle sera animée par M. Guy Casteigneau, professeur à l'Université de Limoges. Cette soirée sera ouverte à tous ceux qui veulent mieux comprendre ce qu'est l'Internet. Bienvenue donc à tous, aux novices, débutants et aux autres.

Internet sur le câble

Facile

Pendant l'utilisation d'Internet, l'accès aux chaînes de télévision ainsi que la ligne téléphonique restent libres.

Rapide

Le réseau câblé vous permet d'accéder beaucoup plus rapidement à Internet que par la voie téléphonique.

Economique

Vous pouvez vous connecter 24 h/24, le forfait reste à 200 F par mois, communications comprises.

Pour les personnes déjà raccordées, les frais d'accès sont de 250 F.

Nous installons le modem et la carte de connexion du micro-ordinateur.

Le modem câble est, soit en vente à 2900 F, soit en location à 50 F par mois avec un dépôt de garantie de 500 F.

Si vous n'êtes pas raccordé au câble, il faut prévoir le raccordement à 600 F et l'abonnement au service antenne à 26 F par mois.

Pour en savoir plus, contactez-nous :
R.C.C.E.M. - 1, rue Romain Rolland
60160 Montataire - 03 44 27 57 38

Cours d'Allemand à Montataire

Les cours d'Allemand organisés chaque année par les Echanges Franco-Allemands de Montataire ont repris début octobre.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser pour tous renseignements et inscriptions :

Mairie de Montataire
Madame RINGENBACH
Tél. : 03 44 64 44 44

Les 25 ans de la Crèche





Goûter de fin d'année scolaire à la halte-jeux le 17 juin 1999



Rénovation du Centre commercial des Martinets
Réflexion avec les résidents



Forum des associations



Inauguration de la résidence et de la rue Robert Trin



Accueil des nouveaux résidents de la commune

Les Gens de Montat'



Rendez-vous du soleil avec la lune le 11 août 1999



Cérémonie du 14 juillet 1999

Remise de la Médaille de la ville
à M. Guy Van Hamme pour ses cinquante ans
de dévouement à l'harmonie municipale



Cérémonie commémorative de la libération
de Montataire le 29 août 1999



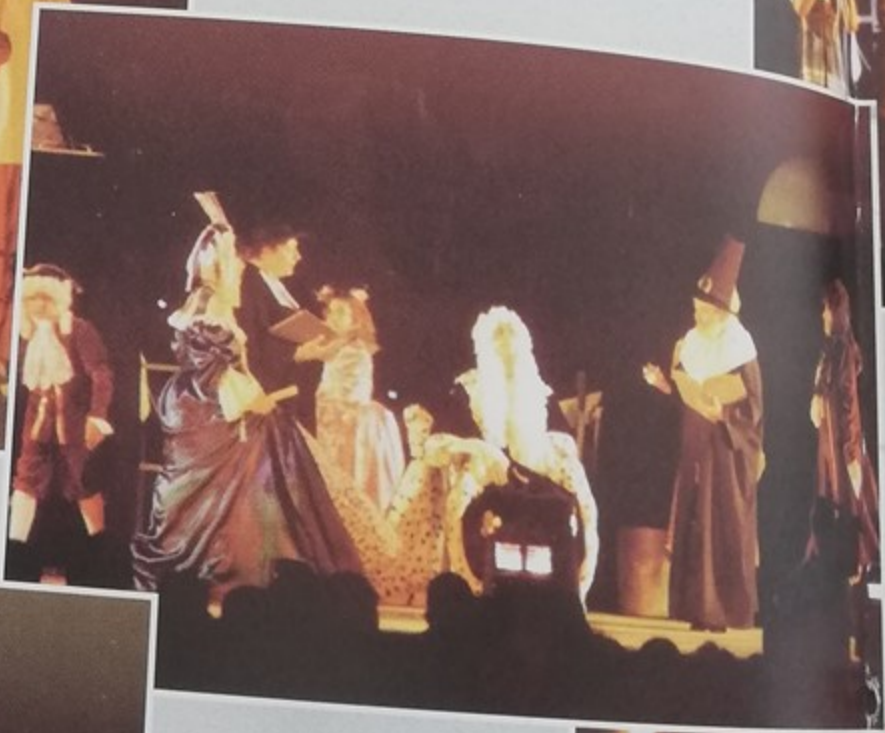
La bonne humeur au rendez-vous des amis voisins de la Cité Jules Guesde



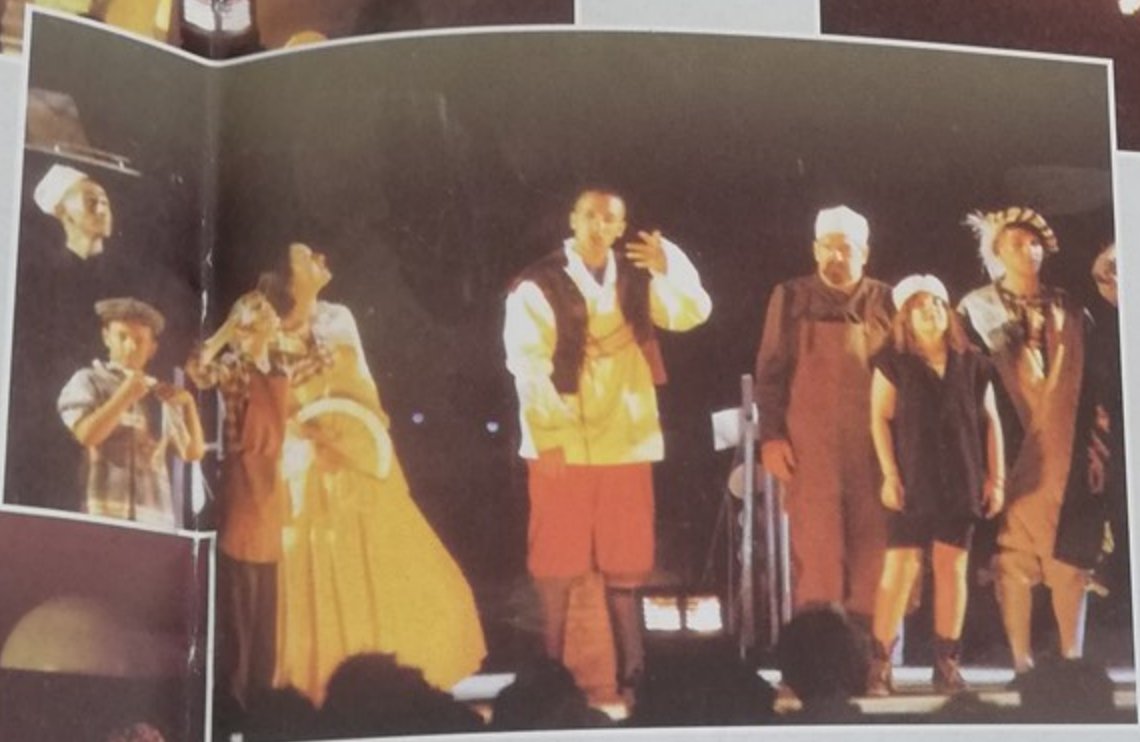
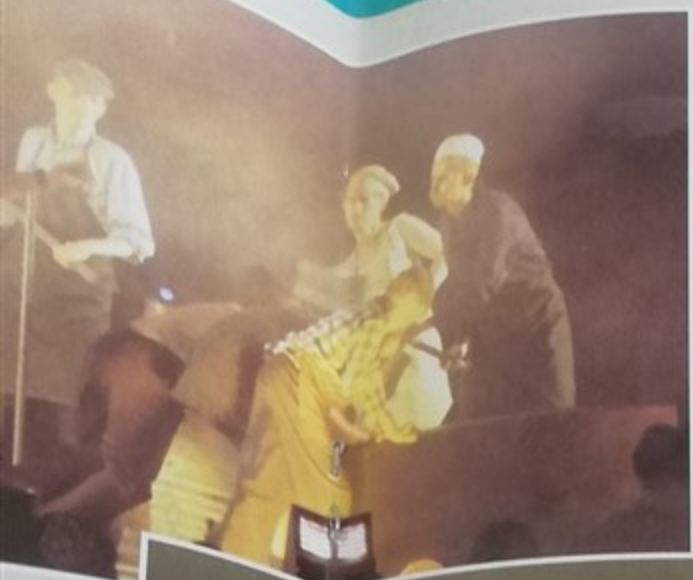
13 et 14 juillet 1999



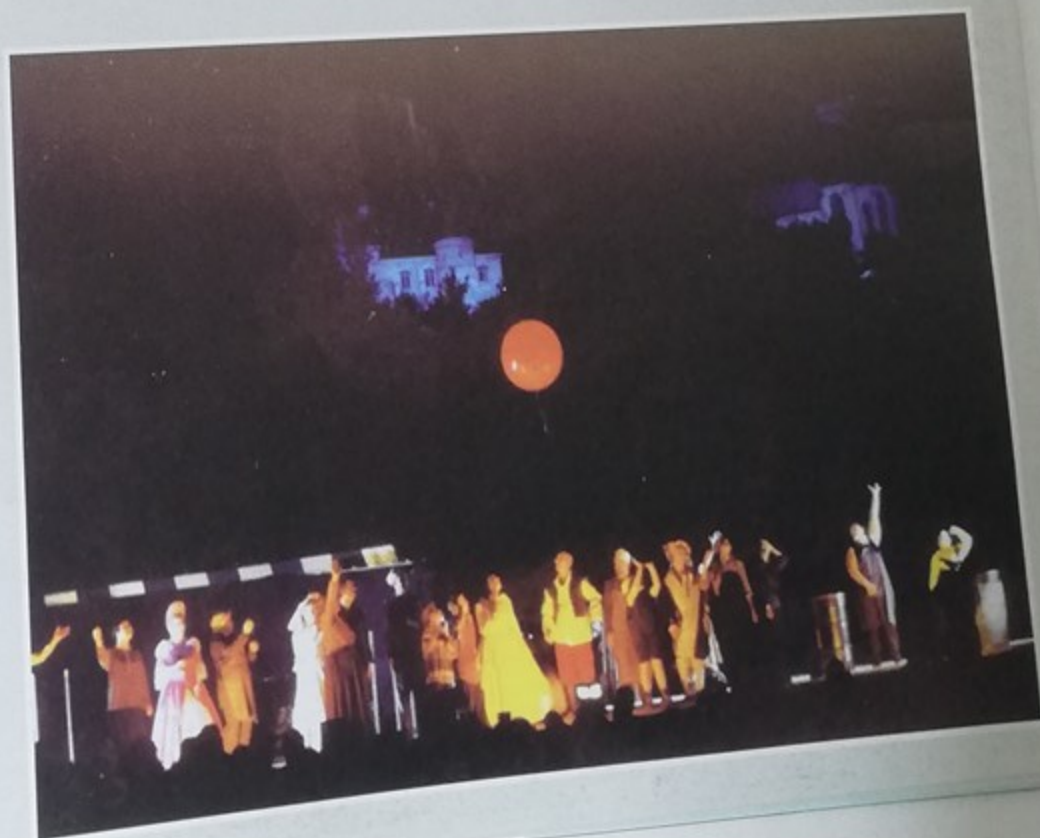
MONS AD THERAM



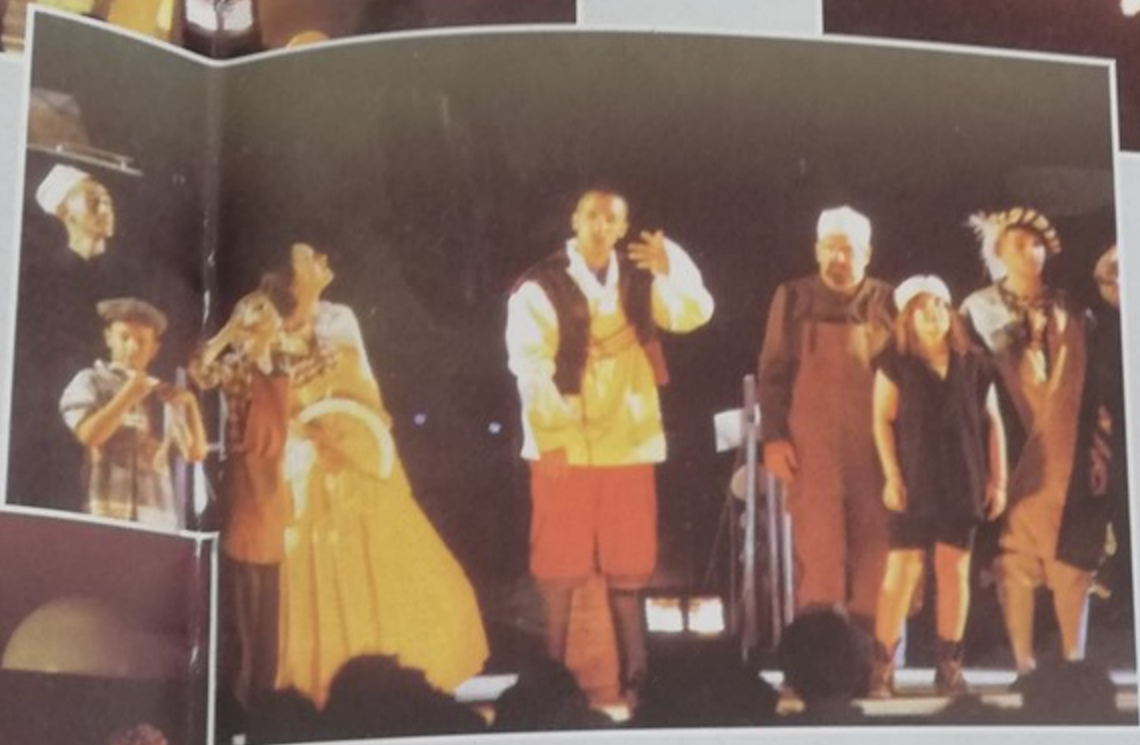
13 et 14 juillet 1999



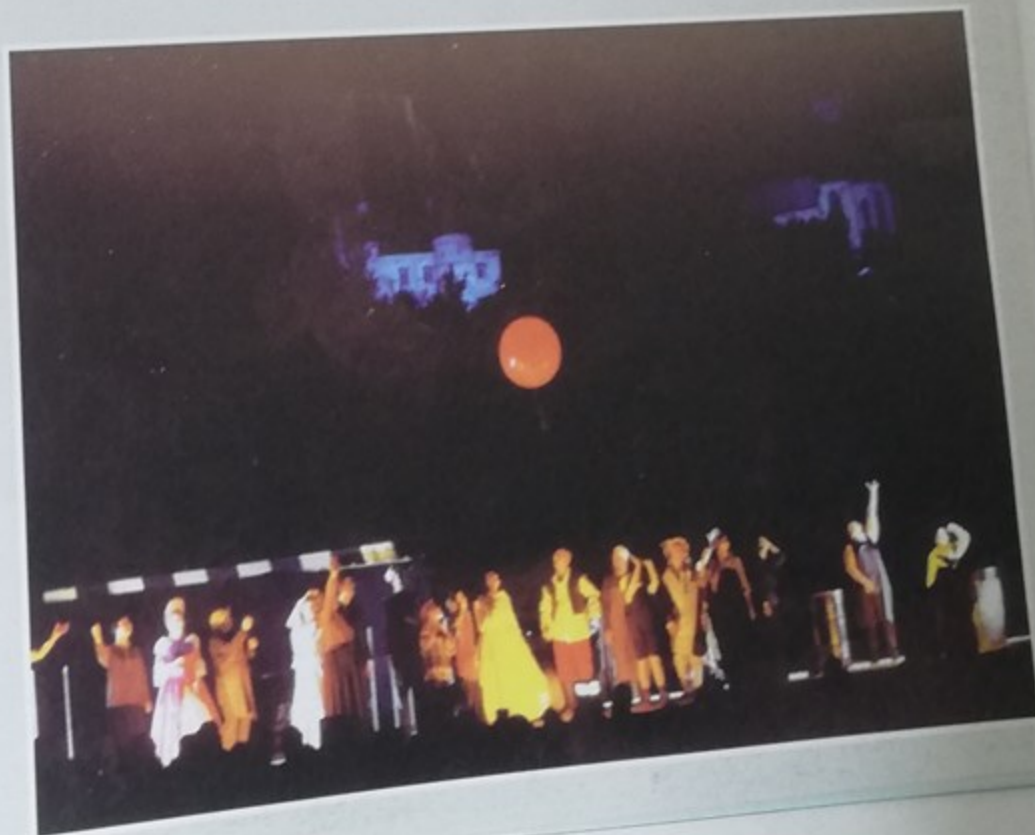
SOUS LE SIGNE DES ARTS



13 et 14 juillet 1999



SOUS LE SIGNE DES ARTS



Les Gens de Montat'

Exposition de l'Association Battant Service Solidarité à la maison sociale Huberte d'Hoker



Fête de la musique 20 Juin

Des cheminements piétonniers le long du Thérain pour que s'y promènent les gens de Montataire et les autres



Présentation du film «Marguerite et Mathilde» de M. Michel Roger à l'église Notre-Dame



Concert des classes instrumentales de l'AMEM



Les Gens de Montat'

Soirée Gospel à l'église Notre-Dame



Journées du Patrimoine du 17 et 18 Septembre
Exposition de cartes postales



Kermesse des 25 ans du foyer AFTAM



Foire commerciale de la Saint Jean



Réception du nouveau bus de la Ville de Montataire

Les Gens de Montat'



Inauguration des nouveaux locaux de la Régie Communale d'Electricité



Représentation du Bourgeois Gentilhomme par les Tréteaux de France



Fête du livre exposition «Au bonheur des Mômes»



Café philosophique à la maison Huberte d'Hoker



Le foyer des jeunes travailleurs de Nogent-sur-Oise a reçu les locataires de la maison du Jeu d'Arc et de la Résidence Maurice Mignon lors d'une représentation théâtrale



Voyage annuel des retraités à Saint-Bris le Vieux

Stéphanie LESTRAT

Chargée de Mission, Prévention, Citoyenneté Sécurité.

Mademoiselle Lestrat a été recrutée par la Mairie cet été afin de participer à la réflexion et à l'action pour le développement de la citoyenneté dans notre ville. Pour elle, la lutte contre la violence passe par des relations plus humaines entre les gens. Son objectif est de permettre aux habitants de pouvoir exprimer leurs difficultés et de trouver ensemble des solutions pour tisser des liens nouveaux, renouer le dialogue entre des personnes qui souvent se croisent quotidiennement sans se connaître. Elle travaille déjà en partenariat avec le mouvement associatif et les services publics de police et d'éducation de notre ville. Titulaire d'un DEA de sciences criminelles, Mademoiselle Lestrat a travaillé dans l'action sociale et sur les questions de prévention de la délinquance à la Mairie de Reims, puis sur les questions de sécurité à la Mairie de Clermont-Ferrand.



Permanences de 9 h 30 à 11 h 30

Mairie annexe des Martinets :

10 et 24 Novembre

Mairie :

3 et 17 novembre
et 1^{er} décembre

Piscine Intercommunale de Montataire

HORAIRES

Période Scolaire

Lundi, Jeudi de 12 h à 13 h 45
et de 17 h à 20 h

Mardi de 12 h à 13 h 45
et de 17 h 30 à 20 h

Mercredi de 9 h à 19 h

Vendredi de 12 h à 13 h 45
et de 17 h à 21 h

Samedi de 14 h à 18 h

Dimanche de 8 h 30 à 12 h 30

Vacances scolaires

Lundi de 12 h à 20 h

Mardi, Mercredi, Jeudi de 10 h à 19 h

Vendredi de 10 h à 21 h

Samedi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h

Dimanche (petites vacances)
de 8 h 30 à 12 h 30.

Dimanche (Juillet et Août)

de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.

Tél. : 03 44 27 46 03

Marie France BELEGAUD

Nouvelle Responsable du Service Etat Civil/Elections.

Depuis le 1^{er} Mai 1999, Madame Marie France BELEGAUD assume, à la Mairie de Montataire, la Direction des services Etat Civil, Elections et Archives municipales.

Elle a exercé les mêmes fonctions, principalement à la Mairie de SEVRAN, pendant 20 ans.

Son expérience sera précieuse pour les habitants de Montataire, puisque 80 % d'entre eux viennent à la Mairie pour des démarches concernant ces trois services.

Sa première impression a été de constater que les gens de Montataire sont accueillants et ouverts à la discussion.



Il convient aussi de souligner que les bureaux des services Etat Civil/Elections ont été repeints et réaménagés pendant l'été, afin de rendre ces locaux plus agréables pour l'accueil de la population.

Deux nouveaux directeurs adjoints au Centre de Loisirs Pierre Legrand

Madame Florence GABR et Monsieur Alain CRAMPON ont été recrutés à la Mairie de Montataire pour compléter l'équipe de direction du Centre de Loisirs, pilotée par Monsieur Michel CHARPENTIER.



Madame Florence GABR travaillait à la Mairie de Blois. Elle aura, à Montataire, la responsabilité du secteur Maternel.

Monsieur Alain CRAMPON travaillait en qualité d'animateur socio-éducatif à la Mairie de Saint-Ouen. Il est chargé, plus particulièrement, de l'accueil, de l'animation des adolescents au Centre de Loisirs.



Base de Loisirs de Saint-Leu d'Esserent

Si l'été tire à sa fin, la Base de Loisirs reste ouverte les mercredis, samedis et dimanches :

- de 13 h 30 à 17 h 30 jusqu'au 30 novembre 1999.

Vous pouvez aussi venir les autres jours sur réservation.

La baignade est fermée mais vous pouvez désormais profiter du parcours de santé et du muret d'escalade (3m de haut) pour un prix d'entrée encore plus petit :

du 1^{er} octobre au 30 novembre 1999

Adultes 2 frs Enfants 1 fr

Depuis le 1^{er} octobre 1999 et durant toute la basse saison, les vélos sont autorisés mais les animaux restent interdits.

N'oubliez pas votre carte du Syndicat Intercommunal pour la Base de loisirs et la Piscine.

Tél. : 03 44 56 77 88

DÉPÔT DE PLAINTE contre un auteur inconnu

Date de dépôt de la plainte 08/09/1999

Nom et prénom du plaignant Monsieur MONTATATRE au nom de la Ville de

Objet de la plainte Dégradation volontaire de bien public

Date des faits entre le 05/09/1999 et le 08/09/1999

Commissariat ou Procureure de CREIL

Madame, Monsieur,

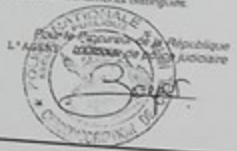
Vous venez de déposer une plainte contre un auteur inconnu, le 08/09/1999

Cette plainte, après enquête de nos services, va être transmise à M. le Procureur de la République près le tribunal de grande instance de SELEIS.

Sur instruction de Monsieur le Procureur de la République, je vous informe que, si un élément nouveau permettant de donner suite à votre affaire (identification des auteurs, découverte des objets volés) intervenait, vous en seriez automatiquement informé(e) sans qu'il vous soit nécessaire d'en faire la demande.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A.D.A.V.I.J
CITÉ JUDICIAIRE
Plus Mirois - 00100 CREIL
Tél. 1 03 44 25 94 24



Cadre réservé à l'adresse éventuelle du service d'aide aux victimes ou de renseignements.

Conservez précieusement cette lettre. Elle constitue la preuve de votre dépôt de plainte. Elle vous sera utile dans vos démarches auprès de votre employeur, de votre compagnie d'assurance, etc.



«Pour nos enfants»

La Ville installe dans vos quartiers des aires de jeux pour les enfants. Cet été les services municipaux et les élus ont consulté parents et enfants lors d'expositions de jeux avec les fabricants. Cela a permis la réalisation de deux nouvelles aires à Biondi et au 19 mars au début des vacances. Les élus sont attachés à ce que dans les quartiers des espaces soient offerts aux enfants avec toute

la sécurité requise. Nos petits ont besoin de s'épanouir dans les jeux. Comprendre ce besoin, c'est aussi faire preuve de solidarité pour le développement d'une enfance heureuse. Hélas des dégradations ont été commises par des esprits malveillants. La Ville ne laissera pas impunis ces actes inacceptables. Elle dépose plainte systématiquement et poursuivra en justice les auteurs.



DÉPÔT DE PLAINTE contre un auteur inconnu

Date de dépôt de la plainte 26 JUILLET 1999

Nom et prénom du plaignant au nom de la Ville de MONTATATRE

Objet de la plainte Dégradation volontaire de biens privés

Date des faits entre le 23/07 et 26/07

Commissariat ou Procureure de CREIL

Madame, Monsieur,

Vous venez de déposer une plainte contre un auteur inconnu, le 26 JUILLET 1999

Cette plainte, après enquête de nos services, va être transmise à M. le Procureur de la République près le tribunal de grande instance de SELEIS.

Sur instruction de Monsieur le Procureur de la République, je vous informe que, si un élément nouveau permettant de donner suite à votre affaire (identification des auteurs, découverte des objets volés) intervenait, vous en seriez automatiquement informé(e) sans qu'il vous soit nécessaire d'en faire la demande.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Procureur de la République
L'AGENT L'AGENT de police judiciaire



Cadre réservé à l'adresse éventuelle du service d'aide aux victimes ou de renseignements.

Conservez précieusement cette lettre. Elle constitue la preuve de votre dépôt de plainte. Elle vous sera utile dans vos démarches auprès de votre employeur, de votre compagnie d'assurance, etc.

La halte-jeux



La halte-jeux «Louise Michel» est un mode d'accueil temporaire pour les enfants de la naissance à 6 ans. Elle est destinée à faciliter la vie quotidienne des familles pour des démarches, courses, activités,...

Son tarif attractif de 4,20 frs de l'heure ne demande aucune réservation.

Votre enfant va venir pour jouer, rencontrer de nouveaux copains, faire l'apprentissage de la vie en collectivité, apprendre l'autonomie.

Elle joue également un rôle de prévention et de préparation à l'école.

Une équipe qualifiée

La qualité de l'accueil grâce à une équipe professionnelle dévouée, permet de proposer des activités adaptées à l'âge de votre enfant :

- Baby-gym le mercredi matin
- Journée à thème : Halloween, Noël,...
- Semaine de la petite enfance.

Ses heures d'ouverture sont le lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le jeudi de 9 h à 17 h 30 pour la journée continue.

Lors de l'inscription, il est conseillé aux familles d'effectuer, dans la mesure du possible, une petite période d'adaptation afin de préparer votre enfant à la séparation et d'établir un contact progressif entre votre enfant, le personnel, les autres enfants et les lieux.

L'équipe de travail composée de personnel qualifié est à votre disposition pour de plus amples renseignements
au 03 44 27 47 54.

Soyez certain qu'elle assurera l'accueil le plus compétent et le plus affectueux que vous pouvez attendre pour vos enfants.

La halte-jeux «Louise Michel»

La C.P.A.M de Creil informe ses assurés

La délégation pharmaceutique : un avantage

Qu'il soit minime ou élevé, le montant correspondant à la part de l'assurance maladie d'une ordonnance, peut être pris en charge sans que vous ayez à déboursier un sou, un euro allons-nous écrire à l'aube de l'an 2000 !

En présentant à votre pharmacien l'attestation* qui prouve vos droits à l'Assurance Maladie, vous pourrez bénéficier d'une délégation pharmaceutique. C'est-à-dire, que vous ne ferez pas l'avance des frais des médicaments remboursables prescrits sur ordonnance, quel que soit leur montant.

Rappelons que ce dispositif concerne exclusivement la part incombant à l'assurance maladie. En effet, le ticket modérateur reste à la charge de l'assuré ou de sa mutuelle. Alors si vous êtes affilié auprès d'un organisme complémentaire présentez votre carte d'adhérent à votre pharmacien.

* Cette attestation vous a été adressée en même temps que votre carte Vitale.

LA GRIPPE : PENSER A LA VACCINATION

La grippe est une maladie grave. Son caractère saisonnier, sa survenance régulière l'ont banalisée. On parle souvent d'une «bonne grippe» sans prendre conscience des conséquences sérieuses que ce véritable fléau peut engendrer chaque année. En effet, la grippe est l'une des premières causes de mortalité par maladie infectieuse en France. En moyenne 2500 décès* sont encore imputables à cette maladie chez les plus de 75 ans.

C'est pourquoi la Caisse Nationale d'Assurance Maladie réalise chaque année une campagne de vaccination. Elle prend en charge le coût du vaccin pour les personnes âgées de 70 ans et plus et pour celles atteintes de certaines affections de longue durée.

Concrètement, les personnes concernées ont reçu ou vont recevoir de leur Caisse Primaire d'Assurance Maladie ou de leur section Mutualiste un imprimé de prise en charge. Grâce à ce document et sur prescription de leur médecin, le pharmacien délivrera le vaccin sans avance de frais pour l'assuré. Et ce jusqu'au 27 décembre 1999.

* avec de grandes variations selon les épidémies

CRECHE 1974 - 1999 : Déjà 25 ans !

Le 25 Juin 1999, la crèche Louise Michel a fêté les 25 ans de son fonctionnement.

Comme le précisait Mme Françoise Bordais, Maire adjoint chargée de la petite enfance dans son discours de bienvenue :

«Une société humaine et juste se mesure à la liberté qu'elle accorde aux femmes et aux enfants. Cette liberté est un combat, une lutte des familles pour leur droit à l'éducation et à l'épanouissement.

Un acte de progrès

En faisant le choix de créer une crèche il y a 25 ans, les élus de notre municipalité ont fait un acte de progrès incontestable, répondant aux



besoins grandissants des femmes notamment de celles qui travaillent, assurant le meilleur départ dans la vie sociale et éducative de leurs petits. Une crèche, c'est non seulement une réponse à un besoin, mais c'est aussi un sacré pied de nez à tous les politiciens qui voudraient enfermer les femmes à la maison, les enchaîner à leurs casseroles, leur refuser le droit à l'emploi et à la citoyenneté». A cette occasion, le personnel de la crèche a préparé toute l'année un projet exceptionnel.

C'est ainsi que sont parus une cassette et un livret avec les chansons apprises par les enfants dans le cadre de l'atelier d'éveil musical programmé chaque semaine. Ce projet musical a été réalisé avec la collaboration des mamies de la chorale de la RPA et les enfants des écoles de musique de l'AMEM.

Ce jour-là un goûter champêtre a réuni les élus, les parents, les enfants, le personnel et les anciens «crêchois».

Une Fête heureuse

Les enfants et les mamies de la RPA ont chanté pour le plus grand plaisir des participants. Ces sacrés bébés ont aussi exécuté une petite



démonstration de baby gym, parcours ludique autour du corps de l'enfant en mouvement. Ces retrouvailles chaleureuses montrent bien l'intérêt qui est porté au petit enfant que l'on considère maintenant comme une personne à part entière. Un film a été réalisé à cette occasion par l'association vidéo de Montataire et il passera bientôt sur le réseau câblé de la Ville.

A. M. E. M.

L'École de musique de Montataire vous accueille au 1^{er} étage de l'école Jean Jaurès tous les jours et vous propose un large choix d'activités.

De 5 à 7 ans le mercredi de 11 h à 11 h 45 (1^{re} année), de 11 h 45 à 12 h 30 (2^e année) : Jardin musical. Les enfants découvrent les paramètres musicaux dans un esprit ludique.

A partir de 7 ans activités traditionnelles
Pratique instrumentale et formation musicale : piano, piano jazz, clavier, guitare classique, électrique, batterie, trompette, saxophone, clarinette, flûte traversière, tuba, trombone accordéon, violon, alto, violoncelle.

La pratique d'ensemble

Ensemble d'accordéons, ensemble à cordes, ensemble d'harmonie, ensemble de guitares.

La chorale d'enfants (le mercredi de 14 h 30 à 15 h 30) Cette activité s'adresse aux enfants de 7 à 13 ans.

La chorale adultes

(le lundi de 17 h 30 à 19 h)

Vous aimez chanter et vous retrouver en groupe, cette activité est faite pour vous. Répertoire très varié (variété, classique, chants du monde, chansons traditionnelles).

Mais aussi la pratique des musiques actuelles :

M.A.O. (musique assistée par ordinateur) pour savoir faire ses séquences, utiliser le midi et éditer ses partitions.

Atelier de percussions à mains (Djembé, Darbouka, Congas) Vous aimez le contact, les percussions, vous faire bercer par différentes cultures musicales : cet atelier est pour vous. N'hésitez pas à venir rencontrer Sydney Haddad le samedi de 12 h à 17 h. Atelier Jazz et Funk, Rock, blues.

Vous pratiquez le chant, du saxophone, de la trompette, du trombone, ou un instrument amplifié seul à la maison. Vous souhaiteriez rencontrer d'autres musiciens afin de jouer en groupe et faire partager votre passion en public. Ces ateliers encadrés par un professionnel sont pour vous.

Atelier Vocal jazz (en partenariat avec l'ASSECARM PICARDIE) (A partir d'octobre le samedi). Cette activité est ouverte à tous les chanteurs de salle de bain ou plus, désirant aborder le répertoire Jazz, Soul, Gospel). Elle se déroule sous forme de stages (dix dans l'année) et aboutit sur un concert public dans une salle du département. Activité encadrée

par un chanteur professionnel missionné par l'ASSECARM.

Pour toutes ces activités n'hésitez pas à nous contacter par téléphone : au 03 44 25 69 65 en demandant Dominique Grébert ou Annie Leclercq.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

Samedi 13 novembre

Concert des ensembles à vent de Saint-Leu d'Esserent et Montataire
Salle du Palace à 20 h 30
Au programme Jazz, Variété, Classique
Entrée libre

Dimanche 5 Décembre

Récital Flûte traversière et Piano
Résidence Maurice Mignon à 15 h
Au programme Ibert, Reinecke, ...
Entrées 40 Frs

Mercredi 15 Décembre

Arbre de Noël de l'AMEM
Salle du Cinéma Palace à 14 h 30
Concert des ensembles et de l'orchestre de l'école
16 h goûter (salle de la Libération)
16 h 30 Dessin animé (Cinéma palace)

RENOUVELLEMENT TARIFS 1999/2000

Les tarifs pour la Cantine Scolaire, le C.L.S.H, les Ateliers Municipaux (danse, théâtre, informatique) et l'École de Musique sont à renouveler soit directement au service scolaire (rue Jean Jaurès) ou à la Mairie annexe des Martinets (rue Anatole France).
Se munir :

- d'une quittance de loyer ou autre justificatif de domicile
- de l'avis d'imposition ou de non-imposition 1998
- du relevé des prestations CAF
- du carnet de santé (uniquement si inscription au CLSH)

Comme chaque année la Municipalité apporte aux étudiants de Montataire des aides sous diverses formes. Les dossiers sont à retirer au service scolaire (rue Jean Jaurès).

1 - Prêts de livres scolaires gratuits aux élèves de CAP, BEP, Seconde, Première, Terminale et BTS

Date limite de dépôt le 12 novembre 1999

2 - Bourse municipale aux étudiants et universitaires ainsi qu'aux étudiants en BTS (au choix avec le prêt de livres).

Date limite de dépôt le 10 décembre 1999

3 - Remboursement de la carte de transport délivrée par le STAC aux étudiants habitant certains quartiers de Montataire par virement direct sur compte.

Date limite de dépôt le 10 décembre 1999.



Contrôle de l'obligation scolaire

La loi n° 98-1165 du 18 décembre 1998 publiée au journal officiel du 22 décembre 1998 vise à renforcer le contrôle de l'obligation scolaire et le droit de l'enfant à l'instruction.

La loi rappelle l'obligation de déclaration à la charge des personnes responsables d'un enfant âgé de 6 à 16 ans. Ces dernières doivent chaque année dès la rentrée scolaire inscrire l'enfant dans un établissement d'enseignement ou bien

déclarer au maire et à l'inspecteur d'académie qu'elles assureront son instruction dans la famille.

Dans les 2 cas suivants :

- instruction dans la famille
- instruction dans un établissement privé hors contrat avec l'Education Nationale, vous devez donc faire une déclaration écrite en Mairie - au service scolaire, rue Jean-Jaurès - munis de votre livret de famille.

Brèves

Fabien Chouraki
en concert

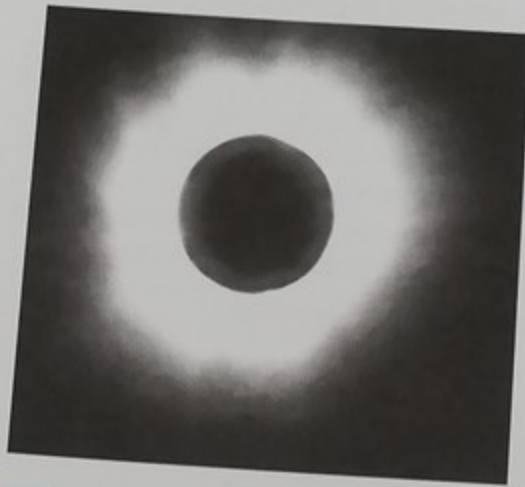
Dans le cadre des festivités de l'an 2000 Fabien Chouraki saxophoniste de renom et montatairien d'origine, vous propose un spectacle intitulé «d'un extrême à l'autre» (un voyage dans le temps à bord du saxophone) qui aura lieu le **26 novembre 1999** au cinéma Palace.

Ce musicien vous invitera à parcourir plus de cent cinquante années de musique, de la première œuvre écrite pour saxophone en 1866 en passant par la célèbre rapsodie de Debussy, jusqu'aux compositions les plus récentes influencées par les différents courants musicaux de ce siècle avec l'appui de l'électronique.

Durant la semaine précédent le concert, Fabien Chouraki animera des présentations de la famille des saxophones au sein des écoles primaires de Montataire. Ce travail avec les scolaires aboutira sur la participation des élèves et de leurs institutrices au concert du 26 novembre. Ce musicien ayant écrit une œuvre (maux d'enfants) spécialement pour cette occasion.

Totale beauté

L'éclipse de ce 11 août a pu être observée totalement par les montatairiens (voir photo en cahier central). L'émotion suscitée par cet événement est relatée ici par Henri Podworny du service culturel municipal et par Ferroudja Allouache, une jeune étudiante en lettres de notre ville qui nous a envoyé un poème.



Frissons intenses Eclipse totale

Moment intense...
 Le soleil se dénude chaleur torride !
 Euphorique de se mettre à nu
 Au loin, Majestueuse
 La Lune avance
 Galope la crinière secouée et baignant dans
 le vent
 Excitée à l'idée de revoir celui pour qui elle
 luit
 Caresser celui qui l'illumine et l'enivre de ses
 rayons imbibés de vins
 Depuis leur premier croisement de regard
 La fin de sa traversée touche à son terme
 Auguste Lune Croissant luisant et doré(...)
 Retrouvailles inouïes
 Moment de délices
 Eclipse !
 Votre Ré-Union se nomme Eclipse
 Ombre dansante
 Corps célestement grand, quintessence !
 Quand la Lune furtivement approche le Soleil
 Qu'elle dissimule les rayons de son Amour,
 Ephémère tant recherché
 Une étrange lumière nous encercle
 Une lumière noire née de l'amour du soleil et
 de la lune
 Liaison fatale et inéluctable !
 Effraie la population(...)
 Pénétration intense en moi
 Doux frissons de sensation
 De cet amour, mon cœur s'en réjouit,
 Noir de la boule de feu et du croissant
 Noir...
 Ma ville dort parce qu'évanouie sous la lumière
 bleue cendrée
 Que de murmures et de chuchotements pro-
 noncés
 Horrifié, un chien aboie de l'arrivée abrupte
 de la Nuit

Soudain, un soleil noir se dévoile
 Mon corps tremble et gémit
 Seule(...)
 Je suis seule face à ce couple
 Dont l'accomplissement charnel
 Me laisse pleine de désarroi
 Serais-je un jour comme cette Lune
 Dont l'Amour éphémère laisse
 Ivre et joyeuse toute sa vie ?(...)
 Si seulement nous étions animés d'une flamme
 aussi violente et déchirante !
 Celle qui vous tue pour mieux renaître(...)
 Votre nuit de Noces aveuglante
 Féconde et brève comme l'éclair
 Une nuit ivre d'exotisme !
 De votre nuit charnelle et mouvementée
 Est née Etoile
 Celle-là même qui prit aussitôt fuite(...)
 De cette clarté diurne est sortie Espérance(...)
 Nuit féconde et flamboyante
 Témoin de la pénétration furtive de Jupiter
 Dans l'intimité d'Alcmène
 Surprise !
 Amour démesuré !
 Forêt obscure !
 Découvertes des parfums !
 Rencontre surnaturelle !
 Oui ! cette nuit où Jupiter plongea dans la
 chevelure de rêve évanescent
 Chevelure aux parfums sensuels(...)
 Puis leur regard s'est croisé
 Le soleil et la Lune
 Jupiter et Alcmène
 Joie emplie de larmes
 Mon cœur entendit des cris
 Mon cœur vit des larmes ruisseler
 Mon cœur comprit la douleur des amants
 Mon cœur s'entendit dire :
 «Ils se retrouveront !»

«RENDEZ-VOUS»

Le 11 août 99, le soleil avait rendez-vous avec la lune.
 Ce même jour, un prof de math avait rendez-vous sur le « pont Y » avec les élèves qu'il avait eus en classe 38 ans auparavant au lycée de Creil.
 «En 1961, Monsieur Boucher, notre professeur de mathématiques s'était rendu à Moscou en vélo pour contempler une éclipse. Devant notre stupéfaction, il nous expliqua la rareté d'un tel phénomène et essaya, en vain, de nous faire calculer les paramètres pour déterminer la date de la prochaine éclipse solaire. Il s'avérait qu'elle se produirait en 1999. Monsieur Boucher nous demanda d'inscrire sur notre cahier de textes la date exacte et nous proposa de nous retrouver lors de cette éclipse à proximité du lycée.
 Cette rencontre, plus d'un tiers de siècle plus tard, nous paraissait bien lointaine et il y avait beaucoup de chance que ce rendez-vous soit oublié.
 Mais cet événement me revint en mémoire quelques années plus tard, quand Madame Carmen Boucher (l'épouse de notre professeur) devint Maire-Adjointe de Montataire et qu'elle participa à la création du Centre Culturel de la ville.
 C'est donc avec beaucoup de scepticisme, une certaine émotion et un peu d'appréhension que je me rendais sur le pont près du lycée de garçon (la GI) le mercredi 11 août 1999 à 12 heures 24.
 Sous un ciel obscurci, dans une atmosphère bleutée particulière, Monsieur Boucher était là. Madame Boucher également. Une vingtaine d'élèves les entourait. Ces «lycéens» avaient quelques années de plus mais il se dégageait une complicité de jeunes potaches. Le rendez-vous du soleil, de la lune, du prof et de ses élèves était réussi. Notre prof avait l'air ravi.
 Il ne put s'empêcher de nous rappeler, toujours avec la même passion, quelques règles de trigonométrie...
 Ensuite sur la place de la Mairie de Montataire, au Cantaloup, lors du déjeuner, il calculait que la prochaine éclipse aurait lieu en 2081, mais là...»

Henri Podworny
 Service Culturel de Montataire

F. Allouache

Château et Eglise de Montataire sous le signe des Arts

Le 13 juillet, ce fut un spectacle haut en couleurs sur le Château et l'Eglise de Montataire.

De plus, les «tableaux vivants» retraçant l'évolution des Arts à travers l'Histoire de Montataire ont ajouté à ce spectacle pyrotechnique une touche appréciée par plus de 3000 personnes. Après toutes les remarques de satisfaction du public, la Municipalité tient à remercier tous les acteurs bénévoles :

Claudine Khachab	Arlette Lebel
Jacqueline Hijazi	Tristan Barbier
Nicole Barbier	Françoise Culicchia
Viriato Paucton	Nadine Terrier
Majid Berhilla	Marie Bloquet
Cécile Gfeller	Lila Kordjani
Claudine Canonne	Dina Van Parys
Sébastien Levert	Bernard Roedsens
Francine Roedsens	Ludovic Rignault
Thierry Bloquet	Pascale Rossi
Virginie Parré	Mme Wies

Le 13 juillet 2000, un projet est en cours pour peut-être «la suite de l'Histoire».

Nouvelles rues dans notre ville

Des rues portent le nom de personnes qui ont contribué à l'histoire de notre commune.



Robert Trin
(1917-1996)

Rue Robert Trin

Il fut maire de Montataire de 1966 à 1983 et élu conseiller municipal dès 1947. C'est dire qu'il a été une figure importante de cette ville, connue et vivement appréciée de la population. Il a œuvré pour la petite enfance avec la création de la PMI, l'achèvement des écoles Decour, Wallon et Joliot Curie. Il contribua à la réalisation du collège Anatole France, le stade Marcel Coene, de la restauration scolaire, à la politique de développement du logement social. C'était un homme simple, généreux, militant ouvrier et communiste proche des gens. Un homme solidaire qui apporta dans les années trente son soutien actif aux républicains espagnols, puis à la libération nationale.

Rue Marc Quenardel

Il fut arrêté lors de la grande rafle du 6 juillet 1941 et interné à Auschwitz pour ses activités au sein du PCF. Il fit partie du convoi dit des «45000» et décéda le 18 septembre 1941. Annette, son épouse, poursuivit le combat comme agent de liaison de la résistance FTP dans l'Oise puis dans le Calvados. Elle fut arrêtée le 10 décembre 1943. Déportée, elle revint des camps. Elle s'est éteinte à Nice en 1983.

Rue Pierre Etienne Lafosse

Né dans notre ville en 1738, il fut un hippiatre (vétérinaire des chevaux) renommé. Médecin des écuries du Roi, il fut au service à partir de 1777 de l'Empereur d'Autriche. Un buste d'ailleurs orne l'école équestre de Vienne. Ses travaux remarquables furent publiés dès son retour en France en 1781. Imprégné des idées révolutionnaires il participe activement aux événements de 1789 notamment en se joignant au peuple dans la prise de la Bastille. Il revient après la révolution à Montataire et meurt en 1820 à Villeneuve sur Yonne.

Musée Condé, Chantilly

Jusqu'au 17 Janvier 2000, une exposition à ne pas manquer dans notre région «De Dürer à Rubens : dessins, flamands et allemands du XV^e au XVII^e siècle» Musée Condé - Château de Chantilly

Horaires d'ouverture :

de 10 h 30 à 12 h 45
et de 14 h à 17 h.

Fermé le mardi



Albrecht Dürer :
l'Annonciation, Chantilly,
Musée Condé
Crédit photo : Giraudon

Animations collectives à la maison sociale Huberte d'Hoker

Le CIDF à la maison sociale Huberte d'Hoker

Valoriser la place de la femme dans la société, favoriser son autonomie dans les domaines juridique, professionnel, économique, social et familial : telle est la vocation des Centres d'Informations sur les Droits des Femmes (CIDF).

Dans ce but et pour faciliter l'accès à l'information juridique pour le public, et les femmes en particulier, le CIDF de Creil développe ses permanences d'information à Montataire.

Vous voulez exposer vos difficultés et interrogations, faire le point sur votre situation familiale, une informatrice vous accueille anonymement et gratuitement chaque 2^e jeudi du mois de 9 h à 12 h sur rendez-vous auprès de Flora :

à la Maison Sociale Huberte d'Hoker

9, rue Henri Barbusse

03 44 24 55 80

ou au CCAS : 03 44 27 55 31

Vous pourrez être informé et orienté dans divers domaines :

Droit :

- Droit de la famille
- Droit de la Sécurité Sociale
- Droit du travail
- Baux d'habitation

Santé, vie familiale et quotidienne :

- Logement, hébergement
- Maternité, contraception, interruption volontaire de grossesse
- Prévention de la santé : MST, sida, toxicomanie, alcoolisme...
- Violences conjugales et familiales

Secteur professionnel :

- Orientation, formation, emploi



La Maison Sociale Huberte d'Hoker vous accueille toute l'année de 14 h à 16 h pour ses animations collectives.

● Tous les mardis pour découvrir la ville, échanger des connaissances pour la vie de tous les jours :

décorer la maison, préparer les vacances, classer les documents familiaux, administratifs, transformer et réparer les vêtements, programmer des sorties ...

● Tous les jeudis avec le groupe «être parents» pour des rencontres et échanges sur l'éducation des enfants et la vie de la

famille, la rentrée scolaire, la place des parents dans l'école, le suivi scolaire des enfants l'importance du petit déjeuner dans la vie d'un enfant, la santé, la jalousie entre frères et sœurs, programmer des sorties.

● Tous les vendredis, activités manuelles : cuisine, broderie, couture, pâte à sel, fleurs en papier crépon, tricot, crochet, canevas, cadres, réalisation de divers objets.

Au 9, rue Henri Barbusse - Montataire
03 44 24 55 80

Association Vidéo-Travelling

Activités du Club :

Mardi 2 Novembre : Diffusion pédagogique - Film professionnel

Mardi 16 Novembre : Technique de montage

Mardi 30 Novembre : Soirée spéciale documentaire

Mardi 14 Décembre : Approche tournage de Fêtes

Mardi 4 Janvier : Assemblée Générale.

Pour tous contacts, adhésions ou projets : Tél. : 03 44 25 28 79

Tél. : 03 44 27 13 09

Réunion tous les 2^e et 4^e mardis du mois

A.A.P.P.M.A. LES MARTINS-PÊCHEURS DE MONTATAIRE

Le bureau des «Martins-Pêcheurs» vous informe que la pêche à la truite est fermée depuis le dimanche 3 octobre 1999, et qu'il vous reste toujours la possibilité de pêcher le carnassier et le poisson blanc. Sachez qu'il est tout aussi intéressant de prendre du poisson l'hiver qu'en été, il s'agit là bien sûr d'un autre mode de pêche mais très agréable. Renseignez-vous auprès de nos dépositaires, ou faites nous parvenir vos idées ou vos questions à : M. Le Président des Martins-Pêcheurs 15 ter rue Ginisti 60160 MONTATAIRE, nous nous ferons un plaisir de vous répondre le plus vite possible (n'oubliez pas de mentionner vos coordonnées). Par la même occasion nous vous informons que notre Assemblée Générale aura lieu le dimanche 16 janvier 2000 à 9 h dans la salle de la Libération, nous procéderons ce jour à la vente des permis de pêche 2000.

Femmes Solidaires

L'association vous informe de la reprise de ses activités, atelier couture tous les jeudis de 14 h à 16 h.

Salle sous la coop, rue Jacques Decour.
Ses permanences :

tous les mardis de 14 h à 16 h
Salle du Bray, rue Etienne Duwes

A la demande des femmes des quartiers nous organiserons ultérieurement avec des intervenants de la vie sociale des réunions, C.A.F., SS, Santé etc...

D'autre part suite au mécontentement des locataires une pétition circule actuellement dans la cité contre l'augmentation des loyers en prévision de la réhabilitation prévue par Oïse-Habitat.

Si vous avez besoin d'information juridique ou de conseil, des avocats de Femmes Solidaires mettent à votre disposition leurs compétences, leur solidarité dans des consultations juridiques :

- à Amiens tous les Vendredis sur RDV,
Tél. : 03 22 95 44 27

- à Paris sur RDV,
Tél. : 01 40 01 90 80

Pour tout renseignement nous contacter :
Femmes Solidaires - Montataire,
Tél. : 03 44 27 54 08

ou nous rendre visite à nos permanences où nous serions très heureuses de vous accueillir.

Echanges culturels

Du 2 au 13 juillet dernier les Echanges Franco-Allemands, le Comité France-Palestine et l'A.M.E.M organisaient un échange de 40 jeunes dans le sud de la France. (voir photos 4^e de couverture)

Malgré sa courte durée, ce séjour a permis un échange culturel et amical tout à fait exceptionnel entre les jeunes participants Palestiniens, Allemands, Hollandais et Français.

Chaque jour, faire de la musique ensemble a rapproché les jeunes malgré les différences de langage et de culture, un concert de fin de séjour a connu autant de succès sur place à Azille qu'au retour au centre de loisirs à Montataire. Cet échange a non seulement rapproché les jeunes mais aussi les familles d'accueil, notamment au cours d'un pique-nique musicalement animé à la base de Saint-Leu d'Esserent.

D'ores et déjà, les organisateurs travaillent aux développements futurs de cette chaleureuse rencontre internationale.

Secours Populaire Français

Un bureau d'embauche inédit

Les mois des congés correspondent à de grandes activités des collecteurs, des comités, des antennes de l'association. L'été ne fait pas reculer les appels de détresse. La solidarité ne connaît pas de trêve. Les drames de l'exclusion continuent à faire des ravages. La fin de la guerre aux Balkans appelle à de grands efforts en particulier pour les écoliers du Kosovo, de l'Albanie... La solidarité s'organise pour les populations de Turquie...

La campagne pour offrir des vraies vacances aux enfants, aux jeunes, aux familles défavorisées et l'organisation de la «journée des oubliés» mobilisent les énergies.

La solidarité s'organise

Les collecteurs dans toutes les fédérations mettent déjà sur pied les plans de la solidarité pour l'automne et l'hiver.

Quelques dates, quelques objectifs vous sont proposés dans la mesure de vos moyens, de vos possibilités. Merci d'y répondre. A Montataire la solidarité des gens de cœur à relever les défis de la pauvreté, de la précarité, du sous développement, des guerres, les calamités, des injustices, a fonctionné.

Ex. : la Turquie, l'opération «cartables neufs» pour les enfants des Balkans.

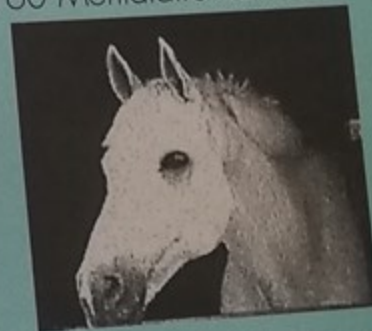
- Campagne pauvreté, précarité, refus de la misère.
- le 22 et 23 octobre, journées sans violence avec d'autres associations.
- 25 novembre, loto à la Résidence Maurice Mignon.
- et toujours les lundi et vendredi de 14 h et 16 h :

aide alimentaire pour les personnes en grande difficulté.

Nous collectons des vêtements, linge de maison, vaisselle, jouets, livres, etc...
SPF, 13, avenue du 19 mars 1962 - 60160 Montataire - Tél. : 03 44 27 16 64

Poney Club La Folle Emprise

60160 Montataire cavée d'Angy



Coupon Sport bienvenue
Pour tout renseignement
Tél. : 03 44 27 52 19

Appel à témoignage

Les montatairiens qui ont connu Berthe Fouchère ou qui ont des documents relatifs à cette personnalité qui a contribué à l'histoire du mouvement social et politique de l'agglomération et à l'action en faveur de la Libération des femmes, peuvent prendre contact avec M. Alain Poisot, Maire-adjoint, Mairie de Montataire.

LA GRANDE TENTATIVE



LES PREMIERS
ESSAIS



TELETHON



3 ET 4 DÉCEMBRE



**Jeunesse
Echanges
internationaux
de cet été**



**Rencontres de jeunes
Allemands, Palestiniens,
Hollandais et Français**



C'est beau l'amitié